



CERTIFICAT

N° 10204-13

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

Groupe Minoteries SA, Moulins de Granges

Route des Moulins 31, 1523 Granges-Marnand

remplissent les exigences pour la qualité, la régionalité et la valeur ajoutée des
Farines régionales de Fribourg et qu'elles sont certifiées:

produits de minoterie

Validité du certificat: 31 décembre 2025*

Décision de certification: Berne, le 25 mars 2024



ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Martin Widmer
Membre de la commission de certification

Sur la base de la certification, les produits ou catégories de produits certifiés sont autorisés à porter la mention 'farines régionales de Fribourg'. Les produits certifiés sont spécifiés sous www.procert.ch, 'Certificats'.

ID-Certificat: 110465

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.